

Réf: Dossier N° : 47984

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « KANEXMA »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON SACO 2 Rte de Dabou, Lot 32,
Ilot 10, 17 BP 649 ABJ 17**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03 Avr. 2018 reçus par Me KONAN ATTIN M., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Avr. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KANEXMA » .

Objet: La représentation de laboratoire pharmaceutique ;La vente de matériels médicaux ;Les intrants de laboratoire et divers, et pour la réalisation de l'objet social,

l'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter d'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON SACO 2 Rte de Dabou, Lot 32, Ilot 10, 17 BP 649 ABJ 17

GERANT: Monsieur KOFFI AHOULY N'DRI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09156 du 05/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8566 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

